

AUEC PRISE EN CHARGE PHYSIQUE SECURISEE D'UN PUBLIC PARTICULIER

1 semestre



► Présentation

Il s'agit d'une formation proposée par la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique de l'Université de Lille, Droit et Santé.

Calendrier : 4 lunids au second semestre universitaire.

Horaires : de 13h à 17h.

► Objectifs

- Acquérir les connaissances et compétences utiles dans la prise en charge physique sécurisée d'un public particulier, - Être capable d'identifier les caractéristiques physiques, physiologiques et psychologiques de 3 publics particuliers (connaissances et savoir-faire relatifs aux outils de la personne encadrée), - Salariés d'entreprise présentant des déséquilibres posturaux et des déficits musculaires consécutifs à un stress au travail, - Particuliers présentant des déséquilibres posturaux et des déficits musculaires consécutifs à une maternité, - Particuliers ou salariés présentant des déséquilibres posturaux et des déficits musculaires consécutifs à une sédentarité prolongée, Être capable de proposer et d'adapter des exercices ou mouvements de prise en charge physique sécurisés avec ou sans matériel en fonction des particularités des publics concernés (connaissance des techniques et méthodes liées à la forme et au bien être de type reconditionnement physique et de désédentarisation.

► Pré-requis

Titulaire d'une Licence STAPS (180 ECTS), d'un BPJEPS AG2F, BEES °MF, BEES 1° APT, les thérapeutes, préparateurs physiques et les coaches qui sont amenés à concevoir, encadrer et développer des programmes adaptés à un public particulier. Licence STAPS parcours type entraînement sportif recommandée.

► Principales matières enseignées

- Evaluation de la personne encadrée (cours pratiques et théoriques) = 8h -Acquisition de savoir-faire dans différentes techniques (cours pratiques et théoriques) = 8h

Insertion professionnelle

Secteur d'activités

- secteur du bien-être et de la remise en forme
- secteurs privé et marchand (clubs sportifs, fédérations, centres, instituts).

Métiers

- directeur ou chef de rojet de structure privée à objectif sportif
- responsable sportif en entreprise
- profession libérale (coach, personal trainer en cabinet ou à domicile, dans les domaines de la remise en forme, de la nutrition et du bien-être...).

► Compétences acquises

- Concevoir et organiser des projets de prise en charge individualisée ou collective dans les activités de développement et d'entretien de la santé, - Répondre à une demande précise du milieu professionnel de remise en forme grand public ou en entreprise, - Acquérir les connaissances et compétences nécessaires et suffisantes pour

encadrer un public particulier autre que le sportif de haut niveau. - Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants master EOPS dans un autre secteur que celui du haut niveau.

▶ Conditions d'accès

Les titulaires d'un BPJEPS AG2F, BEES 1°MF, BEES 1°APT, les thérapeutes, les préparateurs physiques et les coaches qui sont amenés à concevoir, encadrer et développer des programmes adaptés à un public particulier.

▶ Formalités d'inscription

Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue, les frais de formation seront pris en charge: - soit dans le cadre d'une convention de formation avec l'employeur ou l'organisme financeur ad hoc, - soit dans le cadre d'un contrat de formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation pour laquelle un échelonnement est permis.

Le nombre de places est limité. Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Demande de renseignements et d'inscription auprès de: Charlotte MANTEL - charlotte.mantel@univ-lille2.fr

Lieu de la formation

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique 9 rue de l'Université 59790 RONCHIN
Tél.: 03 20 88 73 50